



CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

Syndicat CNT-PTT aquitaine

BP 80099 33704 Mérignac cedex

Tél : 06 02 34 06 29

[aquitaine@ouvaton.org](mailto:aquitaine@ouvaton.org) <http://cnt-aquitaine.revolublog.com>

# La poste m'a tué

## Ça commence à faire !!!

« Le 15 février, une factrice de 21 ans en CDD à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire) est retrouvée pendue à son domicile. Dix jours plus tard, Nicolas C., 51 ans, cadre en charge de la communication interne au siège, à Paris, met fin à ses jours. Et lundi, dans la cour de la poste centrale de Bayonne, un facteur a tenté de se pendre. Des gestes liés pour partie à l'activité, soutiennent des représentants du personnel.

«**Déni**». Le 28 février, Jean-Paul Bailly, le président de la Poste, est intervenu en conseil d'administration, réfutant leur rapport avec le travail : *«Il n'y a pas d'éléments permettant d'établir la responsabilité de l'entreprise. Ce sont des drames personnels et familiaux, où la dimension du travail est inexistante ou marginale»*, aurait-il déclaré. La direction contestait hier ce récit.

Ces affaires mettent l'entreprise sous tension : *«Pourquoi ce mutisme ? Pourquoi ce déni de la direction ?»* accuse Bernard Dupin. Pour preuve, ce courrier du frère de la victime adressé à Jean-Paul Bailly, très sévère pour le patron du groupe : *«Comment osez-vous évoquer des drames personnels et familiaux ? [...] Mon frère était parfaitement heureux avec son épouse et sa fille. [...] Je suppose que c'est aussi votre travail qui vous a empêché de prendre votre téléphone pour essayer de reconforter sa femme.»* De fait, Nicolas C. était en arrêt maladie depuis trois semaines, pour un burn-out. *«C'était un type charmant, très apprécié dans son job»*, témoigne un cadre, ami du couple, qui confirme qu'au siège parisien l'abattement est total. *«Peut-être que c'est en lien avec le changement d'équipe, quand il s'est trouvé à assumer pas mal de choses. A-t-il subi trop de pression ?»* Et d'ajouter : *«Peut-être était-il fragile et qu'ils n'ont pas su le voir ?»*

A Bayonne, les membres (CHSCT), accusent la surcharge de travail, le management agressif et les pressions d'être à l'origine du geste du facteur. Celui-ci avait écrit une lettre titrée «LA POSTE M'A TUÉ». Il y évoque *«une épouvantable politique managériale»* dans un établissement *«où l'intérêt général et le respect humain ont cédé la place au carriérisme malsain et au mépris systématique»*, en citant des noms de responsables. Il termine : *«Je me rends compte que je suis trop épuisé pour y croire et que je n'ai plus la force de continuer.»* Un an après la commission dite «du grand dialogue», *«rien n'a changé»*, *«On est reparti dans le même trip, avec des restructurations et des suppressions de postes...»*

Les derniers jours de travail de Pauline, la jeune factrice. La veille de sa mort, la Poste venait de lui signer un nouveau CDD. Sa première journée avait été difficile. Le matin du drame, elle prend son poste à 6 h 30. Un cadre, voyant son état de fatigue, la renvoie chez elle. A 8 h 30, ses parents la découvrent à son domicile, pendue.

**Harcèlement.** Une marche blanche va se tenir dimanche à Tregunc (Finistère). Il y a un an, Bruno Peuziat, 42 ans, cadre à la Poste, s'était pendu à la fenêtre du centre courrier, laissant un mail : *«Si vous pouviez essayer de faire que "tout ça" débouche sur quelque chose de constructif...»* Mais les investigations s'enlisent et son décès n'a pas été classé en accident de service, à cause du refus de l'entreprise.

( extraits de l'article de Catherine M Libération)

# La médecine du travail à La Poste : c'est encore magouille et compagnie ! L'Inspection du travail condamne !

## La Poste

UNE MÉDECINE DU TRAVAIL AUX ORDRES



Alors que le code du travail impose aux services de santé au travail de La Poste de recevoir l'agrément de la DIRECCTE (Inspection du Travail) pour pouvoir fonctionner, cet agrément a été retiré à La Poste dans plusieurs territoires.

Les médecins – inspecteurs du travail témoignent : "Nous avons la sensation de ne pas avoir été compris". Ces derniers estimaient que la **complexité de l'organisation** de la médecine du travail à La Poste ne permettait pas aux praticiens de remplir pleinement leurs missions.

Les causes de ces refus sont principalement :

- le morcellement des effectifs suivis par les médecins du travail.
- absentéisme aux rendez-vous médicaux, jusqu'à 40 % d'absence.
- absence de visite de reprise.
- absence de visibilité de l'action du médecin sur le milieu du travail.

Malgré ces rappels à l'ordre « institutionnels », La Poste ne semble pas vouloir changer son fusil d'épaule en se donnant les moyens d'une politique SST digne de ce nom. Déjà en 2010 un courrier de l'association

des médecins du travail indiquait ces mauvaises pratiques, la Poste avait comme d'habitude fait la sourde oreille ...

Il n'est pas rare de trouver des agents n'ayant eu aucune visite en 10 ans et plus. C'est en se battant tous ensemble que l'on parviendra à faire respecter les lois. La Poste ne doit plus être un état de non droit !

**A moins que tout cela soit fait de façon délibérée, On peut en effet se demander si ce morcellement n'est pas voulu par La Poste. La collaboration empêchée entre CHSCT et médecine du travail permet d'occulter l'impact de l'organisation du travail sur la santé.**

L'Inspection du travail a également pointé du doigt l'absence de travail pluridisciplinaire en constatant notamment que les APACT (animateur prévention et amélioration des conditions de travail) étaient peu sollicités, que leurs rapports n'étaient pas toujours transmis aux médecins de prévention...

La Fédération CNT PTT réclame :

- **Des moyens de remplacement pour permettre à chaque agent d'avoir une visite médicale dans les délais. Et la compensation de la visite médicale si elle se produit en dehors du temps de travail.**
- **l'application systématique des recommandations émises par les médecins du travail.**

### Le rapport 2011 de la médecine du travail à la poste est sorti - Encore une fois La Poste est épinglée !

**Voici les conclusions :** La santé au travail est une priorité de la stratégie de l'Entreprise dans Ambition 2015, et le Plan Santé Sécurité au Travail 2010-2013 se déploie dans les différents Métiers. Parfois écarts entre les engagements et le vécu en établissement. Les services de santé au travail sont de plus en plus associés au projet notamment via les études d'impact humain des changements. Leurs moyens ont été renforcés dans le cadre de l'agrément des SST. Une part significative des pathologies présentées par les agents est en lien avec le travail.

- **Les maladies professionnelles et les accidents de travail sont en augmentation ces dernières années.**
- **Les reclassements et aménagement pour raisons médicales sont liés au travail dans 50% des cas, selon l'étude RARM.**
- **Les MCP (maladies à caractère professionnel) à La Poste ont permis de préciser ces pathologies : pathologies ostéo articulaires et mentales.**

**Des organisations de plus en plus tendues, marges de manœuvre de moins en moins importantes qui créent des contraintes fortes auxquelles les agents ne peuvent plus faire face avec une charge ergonomique de travail qui reste importante. Les agents qui ne peuvent plus faire face ne trouvent plus leur place dans cette organisation. Le maintien dans l'emploi d'une population au travail de plus en plus sollicitée sur le plan physique, mais aussi cognitif et psychique.**

Néanmoins, on doit s'appuyer sur ce qui est positif pour changer : • Peu de licenciement pour inaptitudes, malgré des reclassements difficiles. • Des situations contrastées, avec de la part de certains une vigilance attentive à l'égard de l'état de santé des agents et des efforts importants pour trouver des solutions. On constate un fort attachement des agents à l'entreprise ce qui rend possible une évolution de la situation.

---

Pour recevoir des infos sur nos activités syndicales ou juridiques, adhérer, rencontrer un militant sur ton département (33,40,47,64,24) : renvoie ce bulletin par mail [aquitaine@ouvaton.org](mailto:aquitaine@ouvaton.org) ou CNT PTT BP 80099 33704 Mérignac cedex OU prends contact par tél au **06 02 34 06 29**

Nom.....Prénom.....tél : .....

Adresse.....mail.....